

Réponse du très hon. M. Howe:

a) A.P.V. (Canada) Equipment Limited, Toronto (Ont.), \$3,700.00; b) A.P.V. (Canada) Equipment Limited, Toronto (Ont.), \$2,700.00.

DONNÉES SUR LES ENTREPOSAGES DE BLÉ

Question n° 227—M. Diefenbaker:

1. Quelle quantité de blé, de chacune des classes suivantes: a) n° 4, b) n° 5, c) n° 6, d) d'une classe inférieure au n° 6, y compris le blé de provende, était entreposée (i) dans les élévateurs régionaux, (ii) dans les élévateurs terminus, (iii) dans tous les autres endroits d'entreposage, à l'exception des fermes, aux dates suivantes: a) le 1^{er} août 1955, b) le 1^{er} octobre 1955, c) le 1^{er} février 1956?

Réponse du très hon. M. Howe:

	(i) Élévateurs régionaux boiss.	(ii) Élévateurs terminus boiss.	(iii) Autres endroits d'entre- posage bois.
a) 31 juillet 1955:			
a) n° 4			
du Nord	19,284,130	6,270,635	7,341,817
b) n° 5	28,628,549	9,164,135	994,275
c) n° 6	10,103,964	3,293,670	77,509
d) Provende	Renseigne- ment non disponible	1,836,704	83,167
b) 28 septembre 1955:			
a) n° 4			
du Nord	*Renseigne- ment non disponible	9,329,137	7,504,767
b) n° 5	"	12,602,335	1,870,846
c) n° 6	"	4,029,129	203,205
d) Provende	"	1,917,966	20,319
c) 1 ^{er} février 1956:			
a) n° 4			
du Nord	*Renseigne- ment non disponible	10,154,120	7,618,899
b) n° 5	"	9,548,578	6,376,884
c) n° 6	"	2,108,660	2,530,034
d) Provende	"	282,695	156,407

*On n'obtient qu'à la fin de l'année-récolte des renseignements détaillés quant aux classes du blé entreposé dans les divers élévateurs du pays.

PROGRAMMES TÉLÉVISÉS, RADIO-CANADA

Question n° 230—M. Dufresne

1. Quels sont les noms des réalisateurs des programmes télévisés suivants: a) Plainte contre Inconnu, b) Le Chant du Rossignol?
2. Qui a autorisé ces émissions?
3. Combien ont coûté à Radio-Canada ces deux émissions mentionnées plus haut?

Réponse de l'hon. M. McCann: Radio-Canada communique les renseignements suivants:

1. a) Georges Groulx; b) Jean St-Jacques.
2. Ces émissions ont été autorisées par la Société Radio-Canada, qui en prend la responsabilité.
3. a) *Plainte contre inconnu*—\$17,024;
b) *Le Chant du rossignol*—\$16,715.

LES SPORTS AUX PARCS NATIONAUX

Question n° 235—M. Johnston (Bow-River):

1. Existe-t-il au Canada des parcs nationaux qui sont pourvus de terrains de golf, de boulingrins ou de courts de tennis exploités par le gouvernement fédéral ou lui appartenant?
2. Dans le cas de l'affirmative, où sont situés ces parcs?
3. Depuis quand existe cette exploitation par l'État?

Réponse de l'hon. M. Lesage:

1. Oui.
- 2 et 3. a) Des terrains de golf sont exploités dans les parcs dont la liste suit depuis les années citées entre parenthèses: Lacs Waterton (1922), Mont Riding (1931), Île d'Elk (1936), Prince-Albert (1934), Île-du-Prince-Édouard (1939), Hautes Terres du Cap-Breton (1940), Fundy (1950).
- b) Des boulingrins sont exploités dans les parcs dont la liste suit depuis les années citées entre parenthèses: Mont Riding (1948), Île-du-Prince-Édouard (1950), Prince-Albert (1950), Île d'Elk (1954), Fundy (1952), Hautes Terres du Cap-Breton (1951).
- c) Des courts de tennis sont exploités dans les parcs dont la liste suit depuis les années citées entre parenthèses: Île-du-Prince-Édouard (1940), Mont Riding (1932), Prince-Albert (1933), Jasper (1950), Lacs Waterton (1925), Îles de la Baie Georgienne (1952), Île d'Elk (1954), Fundy (1951), Hautes Terres du Cap-Breton (1941).

Remarque: En plus des terrains de golf énumérés ci-dessus, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien en exploitent, le premier, un dans le parc de Jasper et le second, un dans le parc de Banff. Le public est admis à ces terrains sur paiement d'un droit d'entrée.

RÈGLEMENTS DU SERVICE CIVIL—L'ARTICLE 86

Question n° 244—M. Balcom:

1. A combien de fonctionnaires de l'État s'applique l'article 86 des règlements du service civil?
2. A combien d'employés des postes s'applique l'article 86 des règlements du service civil?

Réponse de l'hon. M. Pinard:

1. —53,729.
2. —18,702.